

PCDR
COMMUNE DE FAUVILLERS

Partie 3



Lierneux, version février 2021

A Définitions

Diagnostic partagé :

Le diagnostic partagé résulte de la confrontation de l'analyse objective des caractéristiques de la commune et des résultats de l'ensemble des consultations citoyennes. Il est validé par la CLDR¹.

Thèmes :

Les résultats des consultations ont été classés selon les 3 piliers du développement durable (environnement, social et économique). Pour chacun des piliers, 4 à 6 thèmes permettent de préciser les principales préoccupations évoquées lors de ces consultations. Au total, 14 thèmes permettent d'organiser toutes les idées exprimées.

Enjeux :

Le diagnostic partagé met en évidence une multitude d'enjeux, précisés pour chacun des thèmes : y-a-t-il des leviers, des blocages, une synergie ou au contraire une divergence avec l'analyse des citoyens... Une hiérarchie dans les enjeux a été déterminée par la CLDR.

Vision synthétique du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans :

La vision du développement rural souhaité à un horizon de 10 ans a été élaborée suite aux réflexions en GT² et à la hiérarchisation des enjeux par la CLDR, elle est constituée par la synthèse des enjeux définis pour le territoire sur base du diagnostic partagé.

Stratégie de développement :

La stratégie est l'élaboration, sur base du diagnostic partagé, d'un projet de territoire identifiant les objectifs à mettre en œuvre.

Objectifs :

Les objectifs sont la vision à moyen et long terme. C'est ce que l'on veut et peut faire ; ce qui va être fait. Un objectif répond à plusieurs enjeux. Pour chaque objectif sont reprises les modalités d'évaluation qualitative et quantitative (par des indicateurs). Un tableau de bord des indicateurs est élaboré et évalué tous les 5 ans.

Projets :

Les projets concrétisent les objectifs. Ils répondent à la notion de « comment faire » des objectifs. Ils intègrent les aspects : quoi, qui, quand, comment, combien, pourquoi...

¹ Commission Locale de Développement Rural

² Groupe de Travail

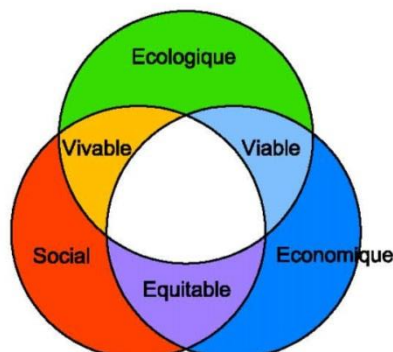
B Diagnostic partagé

B.1 Note méthodologique : élaboration du diagnostic partagé

Le diagnostic partagé prend la forme d'un tableau « AFOM » (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces).

ATOUS	FAIBLESSES	Ce qui peut dépendre de la Commune, là où elle peut agir
OPPORTUNITES	MENACES	Ce qui est influencé par des facteurs extérieurs difficilement maîtrisables Les opportunités sont les éléments positifs et les tendances évolutives dont on peut tirer parti. Les menaces sont les éléments négatifs pouvant limiter le développement souhaité.

« Le développement durable doit être compris comme un développement à la fois :
vivable pour les écosystèmes dans lesquels nous vivons, donc économe en ressources naturelles et aussi propre que possible.
viable, auto-suffisant à long terme, c'est-à-dire fondé sur des ressources renouvelables et autorisant une croissance économique riche en emplois, notamment là où les besoins essentiels ne sont pas couverts.
équitable pour les individus et les collectivités, donc orienté vers la cohésion sociale et l'accès pour tous à une haute qualité de vie. »



La hiérarchisation principale du diagnostic partagé suit les 3 piliers du développement durable : **environnemental**, **social** et **économique**. Ces 3 piliers ont été déclinés en 14 thèmes, sur base des résultats de l'ensemble des consultations citoyennes effectuées. Ces résultats ont été fournis par la FRW³.

Ainsi, les tableaux AFOM du diagnostic partagé suivent le diagnostic objectif de la partie 1 ensuite complété par la hiérarchisation et les informations proposées par les citoyens (partie 2). Une fois la CLDR ayant apporté ses propres compléments, les 14 tableaux AFOM (un par thème) ont été finalisés. À la suite de chaque thème, on a ajouté un paragraphe mettant en valeur les apports spécifiques de la population (y compris de la CLDR). Les éléments en **gras** représentent les **idées particulièrement importantes aux yeux de la CLDR**.

³ Fondation Rurale de Wallonie

Note d'actualisation : Les tableaux suivants ont été validés par la CLDR suite à l'ensemble des réflexions concernant ce diagnostic partagé. Ce diagnostic partagé ayant été la base de travail pour les réflexions sur la stratégie de développement, il a été choisi de ne pas en actualiser les données afin de refléter le plus fidèlement possible les éléments à la disposition de la CLDR, avant l'élaboration de la stratégie. Si néanmoins des données plus actuelles s'avéraient nécessaires, nous renvoyons le lecteur à la partie 1 qui, elle, a fait l'objet d'une actualisation de l'ensemble des données avant la finalisation de l'élaboration du PCDR.

B.2 Tableaux AFOM

Pour chaque tableau AFOM, le code de lecture suivant est appliqué.

En caractère normal : diagnostic objectif partagé, non remis en cause en consultation

En italique : apports de la population (consultations dans les villages, personnes ressources, groupes de travail, CLDR)

En gras : éléments importants du diagnostic partagé sur base de la CLDR du 11 juin 2019

En-dessous de chaque tableau AFOM, les commentaires et avis de la CLDR mettent en évidence des éléments débattus.

Pilier du développement durable : Social

Vie associative, culturelle et sportive

Atouts	Faiblesses
+/-30 associations témoignant du dynamisme socio-culturel et sportif fauvillersois	<ul style="list-style-type: none"> - Associations peu visibles - Manque d'implication et de participation des citoyens, en particulier des jeunes, lors des manifestations - Clivages et peu de synergies entre associations (manque de connaissance de ce qui se passe dans les autres villages)
- 10 locaux de rencontre, pour la plupart communaux, nouveaux ou rénovés, bien répartis dans les principaux villages	- Pour certains lieux de rencontre : coûts de fonctionnement et d'entretien trop élevés, utilisation et fréquentation des infrastructures pas encore optimale
- Nombreuses manifestations traditionnelles villageoises et quelques-unes d'ampleur communale	
- Activités intergénérationnelles <i>portées par le CCCA</i> ⁴	- Petit nombre et spécificité des activités ne répondant pas à la diversité des attentes de la population (notamment envers les enfants et les jeunes)
	- Accès à la culture difficile et inégal selon les villages
	- Aucun lien avec un centre culturel agréé ou une académie musicale
	- Seulement 2 infrastructures sportives, manque de clubs sportifs
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Rationalisation des activités et des moyens des associations - Soutien des acteurs culturels et sportifs extérieurs à la commune pour stimuler le dynamisme associatif local - Développement de l'engouement pour le sport « nature » et « santé » en extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> - Diminution du nombre de bénévoles, de l'implication des villageois dans leurs associations, des subsides et autres aides... - Isolement géographique réduisant l'accès à la culture, au sport...

Apports spécifiques de la population

La CLDR relativise le dynamisme associatif ; pour elle, les associations sont trop peu nombreuses et plutôt divisées. Les événements sont quant à eux relativement peu mobilisateurs. Elle rejoint la population en insistant sur la diminution des bénévoles et le manque de liens et de communication entre associations, entraînant une baisse du dynamisme associatif au sein des villages comme lors d'événements ponctuels. L'affaiblissement de ce facteur humain est accentué par quelques difficultés de fonctionnement et d'entretien des infrastructures de rencontre : coûts élevés, inadéquation avec l'utilisation, finalisation des abords absente, manque d'équipements...

La population souligne que certaines associations et/ou manifestations sont plus actives que d'autres, entraînant des dynamiques différentes d'un village à l'autre.

⁴ CCCA = Conseil Communal Consultatif des Aînés

Les activités intergénérationnelles liées aux initiatives du CCCA avec les écoles, sont reconnues par la population, même si elle regrette le manque de projets intergénérationnels. Bien que des acteurs culturels agissent sur le territoire, ils ont peu de visibilité et sont trop peu nombreux et diversifiés. Ils ne bénéficient pas de collaborations avec les infrastructures culturelles voisines.

La population regrette que la plus grande partie des sportifs fauvillersois se rendent dans les communes voisines pour pratiquer leur sport et/ou le pratiquent en extérieur, par manque de diversité des clubs et surtout d'infrastructures. Cela implique aussi des problèmes d'accès (mobilité, coût...) vers les infrastructures voisines.

Citoyenneté

Atouts	Faiblesses
- Actions du Programme Stratégique Transversal (PST) reconnues	
- Taxes communales les plus faibles de la région (attirant et favorisant l'installation des jeunes)	
- Nombreux/ses Conseils et Commissions impliquant les citoyens	
- Fauvillers fait partie de plusieurs structures transcommunales, faisant bénéficier la Commune de projets/subsides, <i>en particulier le PNHSFA⁵ et l'ADL⁶.</i>	
Opportunités	Menaces
- L'inscription de la gestion communale dans diverses programmations à long terme (PCDR, PST, PCS ⁷ , SDC ⁸ ...) permettant de planifier voire de pérenniser certaines actions - La mise en place de commissions citoyennes et de budgets participatifs - La participation à des dynamiques et/ou subventionnements transcommunaux entraînant des retombées sur la commune	- L'essoufflement de la participation - <i>Le désintérêt d'une partie de la population pour la « politique »</i> - <i>La complexité et le côté « abstrait », « éloigné » des projets transcommunaux, ou le manque d'informations, entraînant un désintérêt pour ceux-ci et ayant pour conséquence de ne pas saisir des opportunités de plus grande ampleur</i>

Apports spécifiques de la population

La population reconnaît globalement la bonne gestion communale, à l'image du PST ; la CLDR soulignant positivement la faiblesse des taxes.

Bien que bénéficiant d'une des dépenses les plus importantes, l'état des routes et dans une moindre mesure, du patrimoine, récolte des avis partagés : c'est la principale faiblesse relevée par la CLDR.

Le dynamisme des 3 Conseils des Enfants, des Jeunes et des Aînés est particulièrement apprécié ainsi que les Commissions patrimoine et sécurité routière : l'implication des citoyens dans la vie communale est reconnue et valorisée.

La transcommunalité a été abordée par la population, uniquement par le prisme des projets transcommunaux (meilleur financement). Pour la CLDR, cela est dû à un manque de connaissance de ce type de projet ; elle met en évidence la nécessité de mettre en place des collaborations avec les autres communes, dans les domaines sportif, culturel, économique... notamment pour des économies d'échelle.

⁵ PNHSFA = Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier

⁶ ADL = Agence de Développement Local

⁷ PCS = Plan de Cohésion Social

⁸ SDC = SDC = Schéma de Développement Communal

Communication

Atouts	Faiblesses
	<p>- L'accès à internet et à la téléphonie mobile est en dessous des moyennes régionales et cache une grande disparité entre les villages.</p>
	<p>- La N4 sépare les villages et partage la commune en 2. Elle constitue une barrière psychologique, souvent créée par le ramassage scolaire (les lignes de bus ont un trajet préférentiel d'un côté ou de l'autre de la N4).</p> <p>- Les différences culturelles des villages peuvent aussi représenter un frein à la communication intra-communale.</p>
<p>- Divers outils de communication existent sur la commune afin d'atteindre différents publics : Konecto (pour les familles par exemple), bulletin communal, toutes-boîtes (destinés plutôt aux aînés), réseaux sociaux...</p>	<p>- Une absence de communication, des informations n'atteignant pas leur cible... peuvent entraîner l'impression que rien n'existe sur la commune : les habitants se déplaçant alors ailleurs.</p>
<p><i>- Les paysages, les sentiers et le calme sont des atouts en termes de communication : ils donnent une image positive notamment pour les touristes.</i></p>	
Opportunités	Menaces
<p>- Des ambitions supracommunales en faveur du développement du réseau internet et de son accès</p> <p>- Le recours aux nouvelles technologies permettant de toucher un plus large public (via l'Agence de Développement Local, le tourisme de la Grande Région, les nouvelles technologies en Wallonie...)</p> <p>- Le recours à plusieurs moyens de communication (supports papier, site web, salons, réseaux sociaux...) permettant d'atteindre l'ensemble de la population fauvillersoise</p>	<p>- L'isolement numérique actuel ayant des conséquences sociales et économiques à long terme</p>

Apports spécifiques de la population

Le mauvais réseau de télécommunication est un réel frein pour les habitants : pour communiquer, mais aussi pour développer l'économie locale et toutes les activités en général : loisirs, tourisme... Même dans les villages où le réseau est le plus performant, la connexion reste insuffisante pour une utilisation familiale et encore plus pour une utilisation professionnelle.

Malgré les moyens mis en place, les informations n'atteignent pas toujours leurs publics : trop nombreuses, pas au bon moment... et le sentiment d'une communication déficiente domine, malgré l'existence des informations.

Logement

Atouts	Faiblesses
- De manière générale, on constate une augmentation des constructions soutenue par des prix de l'immobilier encore inférieurs aux autres entités (bien qu'en croissance), une croissance de la population et un potentiel constructible encore suffisant.	- Le parc immobilier de la commune reste ancien (donc énergivore et plus difficilement isolé) et peu diversifié, ce qui impacte le budget des ménages.
- La présence de réserves foncières importantes identifiées dans le SDC. ⁹	- Le prix de l'immobilier augmente, subissant l'influence du Grand-Duché du Luxembourg et du pôle d'Arlon.
- La Commune s'appuie sur sa politique communale en matière de logement et sur plusieurs acteurs (CPAS, Service communal du Logement, Société Wallonne de Logement - SWL, et Agence Immobilière Sociale) pour proposer 10 logements publics sur le territoire, une ILA - Initiative Locale d'Accueil - pour les réfugiés et un projet de deux habitations en CLT - Construire du Logement pour Tous.	- La Commune dispose de peu de terrains communaux à bâtir (peu de propriétés foncières communales) pour y faire des logements.
	- <i>L'inadéquation des types de logement avec la demande empêche une partie de la population locale (jeunes, aînés, précarisés...) de s'installer sur la commune.</i>
Opportunités	Menaces
- La nouvelle législation sur le développement de l'habitat léger - L'attractivité de la commune pour les nouveaux habitants comme pour les Fauvillersois, due au prix de l'immobilier inférieur à celui des communes voisines	- L'augmentation des dépenses énergétiques (maisons 4 façades et bâti ancien) - L'uniformité du parc de logements risquerait de limiter les possibilités d'installation de nouveaux habitants ou de rendre difficile le maintien de certains habitants sur la commune ; <i>mais aussi de faire perdre son identité architecturale à la commune.</i> - Même si le nombre de secondes résidences diminue, elles se concentrent quasiment toutes dans les 3 villages de Fauvillers, Bodange et Tintange <i>ce qui peut accentuer les difficultés d'accès au logement et le sentiment d'une désertification au niveau de ces villages.</i>

Apports spécifiques de la population

La population est clairement consciente de l'uniformité du logement sur la commune, des conséquences de la situation immobilière à proximité d'Arlon et du Grand-Duché du Luxembourg, ou des nouveaux besoins en matière de logements. A ce titre, elle a mis en avant les besoins pour les années futures d'une adaptation de l'offre immobilière de la commune (diversification, innovation, maison adaptable, Tiny houses, logement intergénérationnel). La CLDR souligne également le besoin de soutenir les habitants afin de pouvoir rester vivre sur

⁹ SDC = Schéma de Développement Communal

le territoire, notamment les jeunes, et d'adapter les logements existants pour répondre aux enjeux énergétiques ou au vieillissement de la population.

Si la population reconnaît l'offre communale en logements publics, la CLDR insiste sur le faible potentiel qu'a la Commune pour intervenir : peu de logements ou de terrains à bâtir sont propriétés communales.

Solidarité et santé

Atouts	Faiblesses
- Le CPAS, en plus de ses activités traditionnelles <i>et comme la plupart des CPAS</i> , propose des services en matière d'énergie, de logement, d'intégration sociale et de médiation de dettes. De plus, il offre une permanence de l'ONE, un Espace Public Numérique et un point Infor'Jeunes.	
- Antenne Solidarité, œuvrant aussi sur Martelage, dispose de relais dans les villages et propose ainsi une aide proche des habitants.	- Le CPAS de Fauvillers dénombre 27 revenus d'intégration sociale (RIS) en 2020. Le chiffre est en augmentation.
- Fin 2018, la commune dispose d'un taux de couverture de médecins généralistes dans les moyennes régionales et provinciales.	- Le centre hospitalier le plus proche est situé à environ 20 km (hôpital Sainte-Thérèse à Bastogne).
- La commune accueille 3 médecins généralistes regroupés au sein du centre médical de la Basseille à Fauvillers. Ce centre accueille également une quinzaine de spécialistes et de professions para médicales. Ce centre a reçu l'agrément de maison médicale en 2018. - Des médecins spécialistes font également des consultations sur le territoire.	- La commune ne dispose plus de pharmacie depuis 2017 : la plus proche est située à Martelage. <i>- La plupart des services, notamment médicaux, se concentrent à Fauvillers, ce qui peut les rendre moins accessibles depuis les autres villages, notamment aux aînés.</i>
- Diverses actions à destination des publics fragilisés sont régulièrement mises en place par le Plan de Cohésion Sociale	- Il existe un manque d'information et de communication sur les aides existantes pour les habitants.
Opportunités	Menaces
- Les structures et initiatives en place, notamment transcommunales permettant de coordonner et rationaliser les services <i>- L'existence de services « mobiles » permettraient de répondre au manque d'accessibilité de certains services en milieu rural</i> - La croissance de la population (jeunes, aînés...) permettant le maintien/la création de services de santé - Le projet Vivalia 2025 de construction d'un nouvel hôpital sur la commune voisine d'Habay	- La diminution des aides sociales - Limiter la problématique de la santé aux seules infrastructures médicales sans prendre en compte l'environnement et autres facteurs (alimentation, pollution, sport, assuétudes...) - Les investissements parfois lourds à réaliser en matière de services et d'équipements pour répondre à la croissance démographique

Apports spécifiques de la population

La population épingle la qualité des initiatives et des services sociaux présents sur la commune, notamment en faveur de la santé. Ceci étant, elle constate également que l'accès à ces services, concentrés à Fauvillers, reste une problématique en milieu rural et pour certains publics, et souligne l'importance des services de proximité en imaginant des solutions plus mobiles qui permettraient de se rapprocher des citoyens.

En matière de santé, la population et la CLDR se réjouissent du développement de la maison médicale qui constitue un partenaire essentiel pour développer, par exemple, un label « commune en santé » qui élargit le champ d'action d'une politique de la santé aux thématiques liées à l'alimentation saine, au sport ou encore à la qualité de l'environnement.

Services et cohésion sociale

Atouts	Faiblesses
- Avec une nouvelle crèche depuis 2018, s'ajoutant aux accueillantes d'enfants, la commune bénéficie d'un taux de couverture pour la petite enfance supérieur à la moyenne provinciale, en augmentation ces dernières années.	
- Différents acteurs existent pour l'enfance et la jeunesse (Commission Communale de l'Accueil - CCA, Conseil Communal des Enfants - CCE, Conseil Consultatif des Jeunes - CCJ).	- <i>L'accueil extra-scolaire est incomplet.</i> - <i>L'enseignement doit s'adapter en ce qui concerne l'apprentissage des langues et le développement des activités artistiques.</i>
- La commune possède 1 école communale fondamentale (maternelle et primaire) avec 3 implantations scolaires regroupant environ 200 élèves.	- Globalement, depuis 2007, la part des élèves de maternels et primaires domiciliés sur la commune de Fauvillers et y fréquentant l'école communale est la plus faible des communes voisines. Pour le primaire, cette part diminue depuis 2011.
- Une convention est signée avec la Maison de Repos de Sainte-Ode pour y réserver des lits à destination des Fauvillersois.	- <i>Il n'y a pas de maison de repos sur la commune.</i>
- Créé en 2009 à l'initiative du conseil communal, le CCCA propose de nombreuses activités mettant particulièrement en avant un aspect intergénérationnel.	
- Les aînés bénéficient également des services de la Maison d'Accueil Communautaire et un espace leur est réservé dans la Ferme Simon.	
- Le Plan de Cohésion Sociale, les structures et les conseils/commissions en place accompagnent les changements démographiques : vieillissement des aînés, croissance de la population...	

<ul style="list-style-type: none"> - Les villages sont conviviaux. 	<ul style="list-style-type: none"> - Certains villages deviennent une « cité dortoir » due aux difficultés de cohabitation avec les frontaliers participant peu à la vie du village, les nombreuses maisons de vacances (comme à Bodange), ou le manque de dialogue avec les agriculteurs. - En fonction du contexte, on observe des disparités entre les villages en matière de convivialité et de dynamisme villageois.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Le profil « jeune » et en croissance de la commune permettant de maintenir voire de développer les infrastructures en faveur de la (petite) enfance - L'implication des jeunes à la vie de leur village grâce aux acteurs en place (associations, conseils...) garantirait la pérennité de la cohésion sociale au niveau le plus local - Le Plan de Cohésion Sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents qui travaillent en majorité hors de la commune, inscrivant leurs enfants dans des structures d'accueil ou des écoles sur le trajet ou à proximité de leur lieu de travail (facilité d'organisation) - Les difficultés d'adaptation et de diversification de l'enseignement au sein d'une commune rurale (aux moyens limités) - La réduction des services y compris de base - La mobilité nécessaire vers Fauvillers où les services de base se concentrent - L'augmentation du nombre d'aînés les plus âgés et donc des services nécessaires adaptés

Apports spécifiques de la population

En matière de cohésion sociale, la population identifie certaines situations spécifiques (perte de dynamisme dans certains villages, manque de lieux de rencontre...) pour lesquels des solutions sont à envisager rapidement. D'autres part, elle insiste sur l'importance de cette cohésion sociale qui apparaît menacée par des clivages (ruraux/néo-ruraux, habitants/frontaliers, jeunes/âgés...) et propose de privilégier des solutions susceptibles d'encourager les rencontres et le partage au sein des villages.

La CLDR insiste particulièrement sur l'importance de l'école communale et son nécessaire développement et adaptation aux demandes sociétales, comme socle de départ de la cohésion sociale.

Pilier du développement durable : Environnement

Nature et paysages

Atouts	Faiblesses
- Nombreux outils de protection de la biodiversité	- Surface protégée restreinte
- Biodiversité exceptionnelle présente et reconnue à différentes échelles : internationale (Ramsar : zones humides), européenne (Natura 2000 : affleurements rocheux), belge, wallonne, ardennaise et locale - Nombreuses espèces d'intérêt communautaire dont les plus emblématiques : Cigogne noire, Moule perlière, Loutre d'Europe...	- Monocultures, pesticides, destruction des haies et des arbres, présence de certains équipements, entraînant une perte de biodiversité
- 2 acteurs principaux actifs : Parc Naturel de la Haute-Sûre Forêt d'Anlier (PNHSFA) et Contrat de Rivière de la Moselle (CRM)	
- Qualité et valorisation (cadre de vie, tourisme...) des paysages (promenades), par ailleurs identifiés à plusieurs niveaux (par l'asbl Adesa, la charte paysagère du PNHSFA et le SDC)	- Cultures de sapins de Noël
Opportunités	Menaces
- La gestion cohérente de l'environnement à tous les niveaux (globaux comme localement) renforçant sa préservation voire sa valorisation - L'augmentation de la demande pour un tourisme tourné vers la nature - Le développement d'une identité communale à partir de ses atouts naturels et paysagers	- Le développement d'une agriculture grand-ducale plus intensive, destructrice de la biodiversité et des paysages - <i>Le développement d'équipements, d'infrastructures et d'une urbanisation non intégrée dégradant la qualité paysagère</i>

Apports spécifiques de la population

La population souligne la qualité du patrimoine naturel : la faune (diversité du gibier, blaireau, cigogne noire), l'air, la biodiversité, les zones Natura 2000, les zones humides. La nature est un atout aux retombées multiples, tant au niveau local (cadre de vie des habitants), que régional (attraits touristiques), voire international (préservation d'habitats menacés). Les vues, la Sûre et les sentiers sont les atouts paysagers principaux pour la population.

Cependant, la CLDR insiste vivement sur les inquiétudes de la population liées à l'usage des pesticides en particulier et aux atteintes à l'environnement de manière générale, générées par une agriculture intensive grand-ducale. L'utilisation des pesticides préoccupe sérieusement la population pour ses conséquences sur l'environnement bien sûr mais aussi pour la santé de toute la population.

Cadre de vie, aménagement du territoire, patrimoine

Atouts	Faiblesses
- Cadre de vie villageois rural, calme et préservé	- Manque d'espaces extérieurs de rencontre et de convivialité, y compris en lien avec le RAVeL
- Schéma de Développement Communal (SDC), outil validé d'aménagement du territoire, définissant des espaces publics fédérateurs au cœur des villages et une structuration des villages avec un pôle principal (Fauvillers) et deux villages-relais (Tintange et Sainlez). Le SDC porte une attention particulière aux effets de porte et à l'intégration paysagère du bâti.	
- Réserves foncières identifiées et encore présentes	- Pression et rétention foncières (manque de terrains à bâtir accentué par le fait que les ZACC sont en grande partie constituées de terrains privés)
- Cadre bâti de qualité, dont la préservation est encouragée (RGSB ¹⁰ , nuancier des façades adapté aux spécificités locales...)	- <i>Entretien du bâti ancien parfois insuffisant</i> - <i>Nuancier des façades inadapté aux villages limitrophes du Grand-Duché du Luxembourg</i>
- Patrimoine bâti riche et inventorié localement	- Inventaire incomplet, patrimoine peu valorisé
Opportunités	Menaces
- L'attachement des habitants à la qualité de leur cadre de vie et à leur patrimoine permettant de mieux le préserver - La présence d'un patrimoine bâti riche comme opportunité de développement touristique - La ligne de conduite à long terme proposée par le SDC	- Le développement de villages dortoirs où les habitants ne se préoccupent pas de leur village - Une urbanisation non intégrée et une architecture non traditionnelle diminuant la qualité des paysages bâtis comme naturels - Le coût de l'entretien et de la rénovation du patrimoine entraînant une détérioration du bâti, en particulier le plus ancien

Apports spécifiques de la population

La CLDR relève l'importance du SDC qui donne les orientations à appliquer, et précise l'écart entre le potentiel à bâtir et la rétention foncière réelle.

Sur le thème de l'aménagement du territoire, les habitants préfèrent détailler par village les atouts et faiblesses cités ci-dessus ainsi que les aménagements de convivialité manquants (mobilier urbain, équipements sportifs et/ou de convivialité, plantations...).

En termes de patrimoine, les murs en pierres sèches, les inventaires existants sont notamment cités pour être valorisés auprès des habitants comme des touristes.

¹⁰ Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural

Gestion des ressources du territoire

Atouts	Faiblesses
<p>- La consommation d'énergie par habitant est en réduction continue depuis 2000.</p>	<p>- En 2018, il y a très peu de production d'énergie renouvelable sur la commune (seulement par quelques panneaux solaires photovoltaïques).</p>
	<p>- <i>La population n'a pas connaissance des nombreuses informations et solutions envisageables en matière d'amélioration énergétique.</i></p>
	<p>- Les consommations énergétiques du territoire communal sont caractéristiques des contraintes de la ruralité : le secteur du transport utilise la part la plus importante (67%) suivi du secteur du logement (26%).</p>
<p>- La Commune s'investit dans une gestion durable de l'énergie à travers l'adhésion à la Convention des Maires (par le Conseil communal du 27/03/2017).</p>	
<p>- <i>Une partie de la population est sensibilisée et informée par rapport aux aspects énergétiques (diminution de la consommation, production d'énergie renouvelable...)</i></p>	
<p>- Depuis la reprise du réseau de production/distribution d'eau le 01/09/2016, la SWDE¹¹ a entamé des travaux d'amélioration des équipements et a défini un plan d'investissement pour les années à venir.</p>	
<p>- Le système de gestion (gruerie) de la forêt d'Anlier est source de revenus complémentaires, bien qu'irrégulière.</p>	
<p>- Depuis 2018, la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée propose une aide à la gestion aux petits propriétaires privés.</p>	<p>- Seuls 4% de la forêt sont publiques et l'on constate un morcellement important au sein de la forêt privée.</p>

¹¹ SWDE = Société Wallonne Des Eaux

Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - L'inscription de la commune dans la Convention des Maires (politique européenne) - Le coût croissant de l'énergie (entraînant sa réduction) - La raréfaction des énergies traditionnelles (entraînant le développement des énergies alternatives) - Des structures actives sur le territoire (PNHSFA et CRM) proposant des actions à plus grande échelle avec en parallèle une information sur ce que peut entreprendre chaque habitant en faveur de la qualité de l'eau - La présence de la forêt d'Anlier (source de revenus, attraction touristique) - Les politiques de reboisement, de protection au niveau supra-communal (Province, Europe) 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Les réglementations variables (au niveau de la Région) n'encourageant pas ou plus les investissements énergétiques</i> - Les contraintes de la ruralité limitant les possibilités de diminution des consommations énergétiques - La dégradation du patrimoine naturel entraînant celle de la qualité des eaux - Les multiples intérêts autour de la forêt, surtout publique, parfois contradictoires, contraignants voire conflictuels (exemple : chasse et randonnée) - Les changements climatiques (diminution de la valeur de la forêt : problèmes sanitaires divers)

Apports spécifiques de la population

De même que la population, la CLDR a peu évoqué les thèmes de l'eau et de la forêt (en tant que ressources).

La population insiste particulièrement sur les « petits » gestes du quotidien qui, réalisés par l'ensemble de la population, permettraient de contribuer au défi climatique. Plus que la création d'une importante source de production renouvelable, les discussions mettent en avant le manque d'informations, de formations et de soutien qui permettrait à chaque Fauvillersois d'améliorer son empreinte énergétique.

La CLDR insiste essentiellement sur les aspects de consommation énergétique et propose des actions pour le PAED.

Assainissement et propreté

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - 64% de la population bénéficieront à terme d'un régime d'assainissement collectif, en partie grâce à la situation de la commune en amont du lac de la Haute-Sûre (approvisionnant le Grand-Duché du Luxembourg en eau potable). 	<ul style="list-style-type: none"> - Certains villages comme Strainchamps, Bodange, Hotte, Burnon, Menufontaine ou Wisembach mériteraient d'être repris en zone d'assainissement collective.
<ul style="list-style-type: none"> - La quantité annuelle de déchets collectés par habitant (685kg/EH/an en 2016, AIVE) diminue globalement depuis 2009. - La présence du Repair café. 	<ul style="list-style-type: none"> - Il n'existe pas de suivi des actions de l'agent constatateur. - La propreté au sein des villages reste une préoccupation, bien que les déchets soient plus particulièrement présents entre les villages, le long des voiries.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - L'importance de la qualité de l'eau pour l'aval (eau potable du Grand-Duché du Luxembourg) - Le potentiel du développement de l'économie circulaire (recyclage) et de la sensibilité croissante de l'impact environnemental des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - L'indifférence à la propreté (incivilité) ou à l'usage des pesticides par une partie de la population (intra et inter communale)

Apports spécifiques de la population

En termes d'assainissement, la population et la CLDR ne se contentent pas de la bonne situation de la commune dans le PASH¹² ; elles souhaitent que des efforts soient également envisagés dans les villages non repris en zone d'assainissement collectif pour contribuer à la qualité des eaux sur la commune comme vers l'aval.

De la même manière, malgré des progrès constatés au niveau de la collecte des déchets, la population, appuyée par la CLDR, est particulièrement préoccupée par la propreté dans les villages et le long des routes.

¹² PASH = Plan d'Assainissement par Sous bassin Hydrographique

Pilier du développement durable : Economie

Economie locale

Atouts	Faiblesses
- Faible taux de chômage, taux d'activité élevé, nombreux travailleurs frontaliers... reflets d'un territoire entouré de pôles d'emploi et d'activités économiques importants	- Peu d'emploi local et <i>difficultés pour le développer (proximité de pôles d'activités)</i>
- Pouvoir d'achat et salaires élevés pour une partie de la population	
- Agence de Développement Local transcommunale soutenant l'activité économique	- Les actions de l'ADL semblent peu visibles.
- Zone d'Activités Economiques Mixtes (ZAEM) située à Malmaison, représentant un fort potentiel à développer (70% de l'espace disponibles)	
- Indépendants considérés comme nombreux, quelques artisans	
	- Absence de commerce, surtout de proximité et de première nécessité - Problèmes d'accès, de mobilité vers les commerces des communes voisines
Opportunités	Menaces
- Les revenus "luxembourgeois" participant aux investissements économiques sur le territoire communal - L'utilisation des ressources locales (humaines, physiques) pour développer une économie circulaire et non délocalisable - Le réseautage local (connaissance de chacun) permettant de meilleur(e)s service(s) ou offres envers les clients - S'inspirer de projets existants de création d'un commerce polyvalent et de services, renforçant la convivialité, la solidarité	- Le risque de développement de villages dorts (peu d'activités économiques en journée, travailleurs rentrant tard...) - Le développement privilégié des zonings de Bastogne, Arlon et/ou des zones intercommunales au détriment de celui de Malmaison - La non-rentabilité financière des commerces d'appoint - L'augmentation des problèmes de mobilité vers les bassins d'emploi, les commerces...

Apports spécifiques de la population

L'économie locale a mobilisé quasiment tous les débats : emploi local, entreprises locales, commerces locaux, produits locaux... De nombreux aspects des circuits courts sont envisagés car répondant à plusieurs thématiques importantes aux yeux des Fauvillersois : agriculture, alimentation, mobilité, environnement, commerces, services... Au sein de cette thématique globale, de nombreuses solutions sont envisagées pour pallier l'absence de commerces de proximité.

La CLDR estime que l'ADL est un acteur important à soutenir et à développer.

Quant à la ZAEM, elle fait l'objet de longues discussions, la CLDR estime qu'elle représente un potentiel important et incontournable malgré les difficultés de son développement actuel.

Agriculture et produits du terroir

Atouts	Faiblesses
	- Diminution des agriculteurs locaux en lien avec les difficultés d'accès à la terre : pression foncière générale et exercée par les agriculteurs grand-ducaux
- Elevage traditionnel extensif de bovins, en grande partie raisonné, voire biologique - Elevages de volailles plus récents	- Agriculture grand-ducale intensive : monocultures consommatrices de pesticides et de grandes surfaces, destructrices des paysages bocagers
- Agriculture biologique bien présente (7 exploitations sur 38 en 2017)	- Mauvaise qualité des sols sensibles à la sécheresse locale observée sur la commune
- Nombreuses initiatives de diversification soutenues par le Parc Naturel et appréciées des habitants - Quelques marchés du terroir, ventes directes...	- Manque de commerces locaux et de communication pour valoriser les productions agricoles locales
- Commission agricole communale	
Opportunités	Menaces
- La demande croissante de produits locaux et de qualité (traçabilité) soutenant l'agriculture locale - Les retombées locales indirectes des productions du terroir en termes de tourisme, mobilité... - La synergie entre différents enjeux économiques : créer de l'emploi, du commerce, diversifier la production agricole et la qualité des produits, promouvoir un tourisme local...	- Les difficultés croissantes rencontrées par le secteur agricole (de manière générale) - Les messages "grand public" critiquant les agriculteurs, l'élevage bovin et la consommation de viande ayant des répercussions négatives locales (y compris en termes d'image) - L'augmentation de la taille des exploitations entraînant l'augmentation de la mécanisation et de l'intensif (pesticides, érosion, destruction des paysages...) - Les difficultés de développement d'une diversification liée aux contraintes géographiques (pauvreté des sols, climat) et aux habitudes de production et de consommation

Apports spécifiques de la population

La population insiste sur la pression foncière grand-ducale qui s'exerce à la fois sur les terres et les fermes, entraînant le sentiment que les agriculteurs locaux n'ont plus l'opportunité de s'installer et/ou de s'agrandir. Les différences de pratiques agricoles, et notamment l'usage des pesticides, entre les Fauvillersois et les Grand-Ducaux sont vivement ressenties par les agriculteurs et la population.

Ces « craintes » montrent bien l'attachement de tous les citoyens aux pratiques agricoles locales. La CLDR a particulièrement insisté sur l'importance de conserver l'agriculture locale et respectueuse de l'environnement ; ainsi que sur le soutien à apporter aux agriculteurs.

Cependant ces derniers relèvent un manque de dialogue entre eux et la population y compris locale et une méconnaissance de leur métier et de la diversité de leurs pratiques.

Les différentes initiatives de diversification agricole sont détaillées ainsi que leur mode de valorisation : marque "Régal de nos terroirs", autonomie alimentaire, filière épeautre, produits du terroir, vente directe (colis de viande à la Fourc'Hotte), gîte à la ferme, marchés du terroir, miel, moulin de Hollange, légumes à Tintange, épeautre à Hotte...

Tourisme

Atouts	Faiblesses
- Différents acteurs valorisent le tourisme communal : le Syndicat d'Initiative de Fauvillers et la Maison du Tourisme Haute-Sûre Forêt d'Anlier en Ardenne (au niveau local), le Parc Naturel (avec notamment le projet de Massif forestier), le Commissariat Général au Tourisme...	
- La fréquentation touristique semble augmenter, comme l'indiquent le nombre de sollicitations auprès du syndicat d'initiatives et les données de la maison du tourisme.	
- De nombreux sentiers balisés existent et sont valorisés sur la commune (+/-150km) : RAVeL du nord au sud, sentiers pédestres, circuits VTT. Ces sentiers bénéficient de la grande qualité des paysages de la commune.	- <i>L'entretien des chemins et sentiers de promenade sur la commune est difficile et certains chemins balisés et sentiers sont impraticables. Le RAVeL n'est pas suffisamment entretenu (nombreux déchets) ; il va faire l'objet de travaux d'aménagement.</i>
- Le tourisme de mémoire (proximité de Bastogne) et le lac de la Haute-Sûre au Grand-Duché du Luxembourg attirent des touristes sur la commune.	
- Le riche patrimoine architectural et religieux des villages est mis en valeur grâce à 3 circuits historiques.	
- Hébergements diversifiés, de bonne qualité, mais peu nombreux	- Camping de Wisembach en attente de réouverture
	- Les établissements liés à la restauration sont très peu nombreux et « hauts de gamme ». Il n'y a pas de café ou de point de petite restauration.
Opportunités	Menaces
- Les nombreux acteurs en place - La captation de l'attractivité touristique régionale (Bastogne, Grand-Duché du Luxembourg) - La diversité des hébergements sur la commune permettant d'attirer des publics différents - La promotion régionale de la commune via le RAVeL	- Le manque d'identité touristique spécifique à la commune - La détérioration des patrimoines naturel et bâti (pollutions, manque d'entretien...) entraînant une baisse du tourisme - La concurrence liée aux campings existants dans les communes limitrophes

Apports spécifiques de la population

La population regrette que l'attractivité touristique de la commune ne soit pas à la hauteur du potentiel de la beauté des paysages, de la proximité de sites importants pour le tourisme de mémoire, du tourisme lié à la forêt... La CLDR insiste particulièrement sur les atouts liés à la présence d'infrastructures existantes comme le RAVeL ou les nombreux circuits balisés et autres sentiers. Cependant, les habitants aimeraient une amélioration qualitative de l'offre existante, sa diversification et une innovation pour répondre aux différents manquements dont les plus importants concernent l'HoReCa et le manque d'information et d'accueil des touristes.

De nombreuses réflexions envisagent la nécessité de se démarquer par une identité spécifique. Enfin, le nombre de scouts en augmentation ces 5 dernières années, est inégalement apprécié par la population.

Mobilité

Atouts	Faiblesses
	- Accessibilité aux services, aux activités ou manifestations culturelles, difficile depuis les villages, mais également vers l'extérieur de la commune
- RAVeL (qui traverse la commune du nord au sud et s'inclut dans un réseau régional) et 7 itinéraires balisés pour les VTT	- Potential en chemins de mobilité douce peu connu ou pas répertorié
- En termes de transport à la carte, les Fauvillersois peuvent compter sur l'entraide entre voisins mais également sur la Locomobile dont l'utilisation sur la commune est en forte croissance.	- En termes de fréquence, l'offre du TEC est restreinte dans plusieurs villages avec peu de passages. Cette fréquence suit presque exclusivement le calendrier et les horaires scolaires.
- Dans l'ensemble, la sécurité routière s'améliore. Une Commission Sécurité routière a été mise en place par la Commune au sein de la CLDR. Elle est dotée d'un budget et a réalisé diverses actions.	
Opportunités	Menaces
- Développement de projets solidaires (covoiturage, achats groupés...) - Développement du tourisme sportif et vert en synergie avec un réseau utilitaire de déplacement sur base d'une structuration autour du RAVeL traversant l'ensemble du territoire - Inscription dans un réseau de mobilité plus large via le RAVeL	- Isolement et précarisation dus à l'augmentation du prix des déplacements - Dépendance plus importante à la voiture individuelle par manque de soutien, de développement, et d'information sur les alternatives (covoiturage, Locomobile, nouvelles technologies...) - Impératifs liés aux voiries régionales ne permettant pas de répondre aux besoins des habitants

Apports spécifiques de la population

Dès les consultations dans les villages, la mobilité a été clairement identifiée comme le gros point faible de la commune. Malgré les atouts que présentent la N4 pour l'emploi, le développement de la Locomobile ou la réduction du nombre d'accidents observée ces dernières années, cette inquiétude en matière de mobilité se révèle particulièrement au niveau des nombreux points noirs identifiés en matière de sécurité, mais également au niveau des lacunes que présente l'offre TEC ou de l'enjeu important du RAVeL encore trop peu exploité. Le premier PCDR ayant permis la mise en place de la Commission Sécurité routière, cette dernière prend en compte ces points et établit des priorités d'intervention avec un budget participatif.

Par la suite, les groupes de travail ont précisé les enjeux en matière de mobilité. Ils identifient particulièrement le potentiel de développement d'un réseau de mobilité douce en s'appuyant sur le développement du RAVeL en cours d'étude par le SPW et sur les sentiers existants.

Les limites identifiées en matière de transport collectif existant font clairement émerger l'importance de solutions alternatives, mais également de l'information. Cela permettrait d'améliorer l'accès aux services et à chacun des villages ou le développement de solutions facilitant l'accès aux activités et à la culture.

C Vision du développement rural à 10 ans

La vision du développement rural à 10 ans s'appuie principalement sur les défis thématiques ou « questions pour stimuler les débats », proposés par l'auteur et rediscutés avec la population.

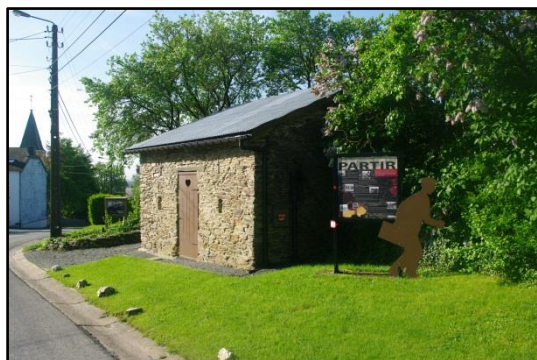
La vision du développement rural à 10 ans proposée ici, vise à présenter les grands enjeux qui accompagneront la Commune dans son développement. Ces questions ont fait l'objet de discussions et pas toujours de réponses unanimes. Cependant, elles ont révélé des leviers importants sur lesquels devra s'appuyer la Commune dans son développement futur.

Afin de refléter le déroulement des discussions, il a été choisi de structurer cette vision autour des 3 piliers du développement durable qui ont permis d'organiser l'ensemble des thématiques importantes pour le territoire de Fauvillers.

Pilier social

La vision du développement rural imaginé dans les 10 ans à venir en ce qui concerne le pilier social consiste à **privilégier les liens entre les habitants** (pour éviter l'isolement et lutter contre les potentiels effets de « cité-dortoir ») et à faciliter la vie quotidienne du plus grand nombre au sein de la commune, dans les meilleures conditions possibles.

En effet, si l'on observe à Fauvillers une croissance de la population, une faible densité et une taille des ménages qui diminue, on distingue néanmoins une population légèrement plus jeune qu'ailleurs mais qui vieillit et un solde naturel prépondérant (donc une importance du facteur natalité).



Malgré des initiatives locales intéressantes comme ici le musée de la Mémoire civile à Sainlez, les activités culturelles et sportives ont encore trop peu de visibilité.

Pour répondre à ces évolutions démographiques, le lien entre les habitants devra certainement s'appuyer **sur le renforcement de l'accès au sport et à la culture, ainsi que sur le dynamisme associatif existant** en créant des synergies entre les associations communales voire extra communales.

Une autre manière de soutenir les associations est de **pérenniser les infrastructures existantes, de les finaliser ou d'en rénover** pour certaines et d'en développer encore (surtout pour le sport).

Un autre axe privilégié pour développer ce lien entre les habitants est le maintien, voire le développement des différents services, afin de prendre en compte la diversité de la population et d'anticiper les futurs besoins dus à l'augmentation de la population. Ainsi, une attention particulière doit être portée au **développement de services pour le maintien à domicile des aînés**, au **maintien de l'offre de santé**, à **l'optimisation de l'enseignement communal** et de manière générale, aux **publics les plus fragilisés**.



Les travaux dans le centre de Fauvillers (ici le chantier de la crèche en 2018) anticipent les futurs besoins dus à l'augmentation de la population.

Le logement est un bon exemple : il fait partie des points d'amélioration possible car on observe actuellement une faible diversification, une pression foncière et immobilière qui augmente et, pour les aînés ainsi que les jeunes, un manque de logements adaptés (logements tremplin, kangourou, intergénérationnels...).

Un dernier axe créateur de lien sur la commune est **le renforcement de la cohésion sociale en s'appuyant notamment sur la communication**.

De manière générale, il s'agit de trouver et d'utiliser tous les moyens de communication possibles afin d'atteindre les différents publics et de renforcer les liens au sein des villages et de la commune. En effet, dans de nombreux domaines, la communication apparaît lacunaire, malgré certains moyens mis en place. Au niveau du réseau internet, le service est inégal selon les villages et constitue un réel frein à la communication, mais aussi aux activités socio-économiques et de loisirs sur la commune et au niveau des échanges entre les villages.



La communication autour des projets permettra une meilleure appropriation par la population comme ici avec un lagunage didactique à Warnach.

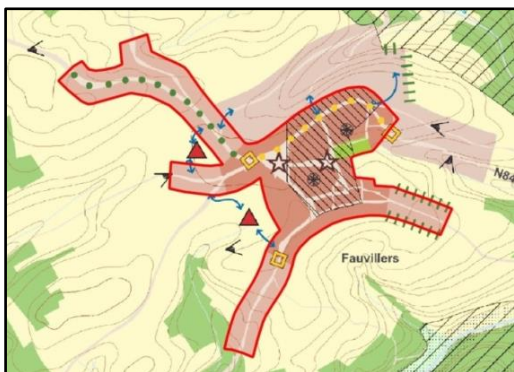
L'accent est donc à mettre sur la communication et les liens de manière générale plutôt que sur la seule interface Commune-Population.

La focalisation sur la notion de liens entre les habitants permet donc d'envisager de nombreux enjeux tant au niveau de l'amélioration du monde associatif, qu'au niveau de l'offre de services accessibles à tous et de l'efficacité de la communication sur le territoire communal.

Pilier environnemental

La vision du développement rural imaginé dans les 10 ans à venir en ce qui concerne le pilier environnemental, consiste à **préserver et améliorer le cadre de vie de manière durable**, qu'il soit bâti ou naturel.

Un des principaux enjeux environnementaux fait le lien avec la vision « sociale » du développement rural de la commune : l'embellissement des villages et **l'aménagement des espaces publics** devraient permettre de valoriser le cadre de vie, de **développer la convivialité au sein des villages** et par là même, la cohésion sociale afin d'éviter qu'ils ne deviennent des villages dortoirs, tout en **préservant leur caractère rural** et le calme. Cet enjeu correspond également à l'enjeu prioritaire suivant du SDC¹³ : « Assurer un développement harmonieux des villages ». En effet, la commune est très rurale avec sa population regroupée dans 13 villages.



Une attention spécifique est portée par le SDC aux aménagements de convivialité et aux effets de porte dans les villages.

L'occupation du sol est fortement marquée par des zones agricoles et forestières étendues. Les potentialités foncières sont encore importantes, bien qu'inégales et font parfois l'objet d'une urbanisation peu intégrée qui dévalorise le patrimoine bâti.

Le dynamisme des villages passe également par une reconnaissance de l'architecture présente y compris au niveau très local. Il est important de **préserver et valoriser tous les éléments du patrimoine local** en tant que caractéristique intrinsèque de la commune.

La **biodiversité** doit impérativement être **préservée**, la **sensibilisation** du plus grand nombre étant un des moyens principaux pour répondre à cet enjeu.

La qualité globale de l'environnement est bonne, au même titre que la grande valeur du patrimoine naturel du territoire communal et de ses paysages (zone RAMSAR, espèces protégées, nombreux périmètres d'intérêt paysager au plan de secteur). Il s'agira de faciliter sur la commune la mise en place de **mesures ambitieuses** initiées par les acteurs transcommunaux, dont le PNHSFA, pour **protéger l'environnement mais aussi pour le valoriser**.



Le patrimoine naturel et la qualité du milieu biologique sur la commune sont remarquables et reconnus par la population.

Enfin, trois éléments sensibles en lien avec l'environnement sont à épingler pour le territoire : la maîtrise de **l'efficacité énergétique**, à initier dans le cadre du PAED¹⁴ sur la commune ; l'amélioration des comportements pour la gestion des **déchets** ; et **l'eau** dont les enjeux sont à appréhender au niveau de l'ensemble du bassin transfrontalier.

¹³ Schéma de Développement Communal (nouvelle appellation du Schéma de Structure Communal)

¹⁴ Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable

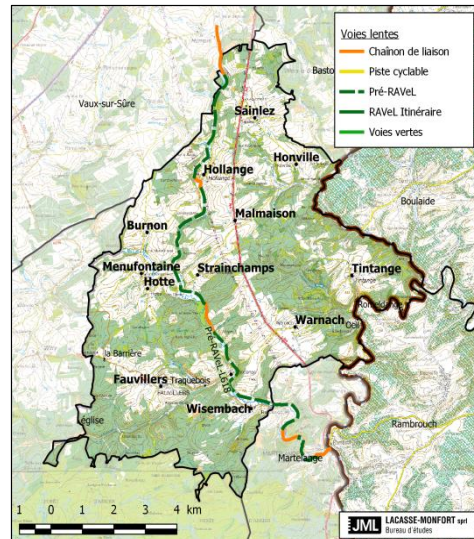
Pilier économique

La vision du développement rural imaginé dans les 10 ans à venir en ce qui concerne le pilier économique, est envisagée sous l'angle des produits locaux basée sur **la transversalité** des caractéristiques rurales du terroir : promenades, paysages et agriculture.

La mobilité est un bon exemple de cette transversalité de l'enjeu économique.

Actuellement, des initiatives comme la « Locomobile » ouvrent des horizons à la problématique des transports publics.

Les infrastructures de mobilité active existent pour les loisirs mais sont peu adaptées pour les déplacements utilitaires : RAVeL prochainement aménagé, VTT, randonnée et trail.... Une synergie est donc à développer entre **l'entretien et la valorisation des promenades balisées (dans une optique touristique) et la finalisation d'un réseau doux quotidien.**



Le RAVeL constitue un point de départ structurant pour l'amélioration des liaisons douces sur l'ensemble de la commune.

La mobilité active apparaît comme un enjeu stratégique non seulement en matière de mobilité mais aussi pour le tourisme, l'énergie, l'environnement, la santé, les finances publiques...



Différents acteurs du territoire constituent un terreau pertinent pour le développement de circuits courts sur la commune.

Un autre enjeu économique est de **soutenir le secteur agricole face à ses enjeux futurs.** L'accès à la terre est un défi majeur de l'agriculture : le vieillissement des exploitants qui ne trouvent pas de repreneurs et la pression foncière exercée par les Grand-Ducaux accélèrent la modification du mode d'exploitation traditionnel. Le **développement des circuits courts et la valorisation des produits locaux** sont des atouts indéniables qui apparaissent comme une des réponses possibles pour soutenir une agriculture locale et de qualité. Il s'agit bien d'un enjeu complémentaire.

Là aussi, de nombreux liens permettent d'envisager un enjeu transversal puisqu'il s'agit de soutenir, préserver et développer un secteur économique local en valorisant son aspect social et environnemental.

Enfin, un dernier enjeu consiste à **organiser une économie de proximité, basée principalement sur les ressources locales (commerces, économie circulaire...)**. Cette économie locale permettrait le **développement des emplois locaux et des (très) petites et moyennes entreprises locales/de l'artisanat, au sein des villages comme de la ZAEM¹⁵** et en se servant notamment d'un secteur non délocalisable par définition : **le tourisme local, dont le potentiel est à promouvoir, et la prise en compte de l'espace transfrontalier.**



La N4 et la ZAEM sont perçues comme des opportunités pour attirer les entreprises sur la commune ou pour développer une filière locale.

En abordant différents enjeux qui se dégagent dans chacun des piliers du développement durable il apparait que les problématiques auxquelles va faire face la Commune dans les prochaines années sont multiples mais difficilement pondérables voire encore inconnues. La maîtrise communale peut sembler limitée dans de nombreux cas, pourtant certains leviers comme le développement du lien au niveau social, le cadre de vie au niveau environnemental et la relocalisation de l'économie sont certainement à actionner pour assurer un développement rural efficace dans les années à venir.

¹⁵ Zone d'Activités Economiques Mixtes